



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 02 juillet 2018

Romainville lance son budget participatif doté de 250 000€

A Romainville, depuis de nombreuses années les politiques publiques sont définies en lien étroit avec les habitant.e.s dans de nombreux domaines tels que l'éducation, l'aménagement, le développement durable, ou encore le cadre de vie. Un projet de ville ne peut se faire sans partager les envies et les avis des habitants. Dans cette logique, comme la municipalité s'y était engagée, un budget participatif de 250 000€ va permettre aux Romainvilloises et Romainvillois d'agir sur leur cadre de vie. Les propositions des habitant.e.s doivent porter sur des projets d'investissement (c'est à dire des aménagements nouveaux) et seront soumises au vote des Romainvillois-es. La Ville de Romainville s'engage ensuite à intégrer les projets lauréats au budget d'investissement 2019 et à les mettre en place.

Quel budget ? L'enveloppe budgétaire est de **250 000 euros**. Le coût estimé de réalisation de chaque projet doit être inférieur à 100 000 euros.

Qui peut participer ? **Tous-tes les Romainvillois-es de 16 ans et plus**, sans condition de nationalité.

Quels critères les projets doivent-ils respecter ? Relever d'une dépense d'investissement, relever de la compétence de la Ville et être d'intérêt collectif

Quel Calendrier ?

– **Du 3 juillet au 7 octobre 2018 : le dépôt des projets** sur la plateforme www.budget-participatif-romainville.fr ou sur une fiche-projet papier à retirer dans une de ces structures municipales : la mairie, les trois espaces de proximité, la médiathèque, le Centre municipal de

Contact Presse :

Cyril Anthéaume

01 49 15 55 49 / 06 14 18 59 15

cantheaume@ville-romainville.fr

www.ville-romainville.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ville de
Romainville

santé, la Maison des retraités, la salle Maryse-Bastié aux horaires d'ouverture.

- **Du 3 septembre au 9 novembre 2018 : l'analyse des projets** par les services de la Ville sur la recevabilité et la faisabilité des projets. Si besoin, les porteur·euse·s pourront être contacté·e·s pour retravailler leurs projets ou les fusionner avec d'autres.
- **Du 22 novembre au 9 décembre 2018 : le vote.** Chaque Romainvillois·e peut voter une fois, sur la plateforme en ligne ou en déposant un bulletin en papier dans une de ces structures municipales. Chaque votant·e doit choisir trois projets. Les projets qui auront recueilli le plus de voix seront retenus, dans la limite de l'enveloppe allouée, puis ils seront intégrés au budget d'investissement 2019 de la Ville de Romainville.

Pour accompagner les romainvillois.es dans la construction d'un projet, des temps de rencontres et d'échanges sont organisés pour répondre à l'ensemble des questions ou par mail (bp@ville-romainville.fr).

- Dimanche 8/07 de 10h à 12h30 sur la place du 19-Mars-1962 (marché du Centre)
- Mercredi 18/07 de 15h à 18h dans le square de l'ancien Château, place de la Laïcité
- Mercredi 25/07 de 15h à 19h dans la salle Maryse-Bastié du quartier Gagarine (accès par la rue des Fontaines)
- Jeudi 26/07 de 16h à 18h sur la place André-Léonet (devant l'espace Jacques-Brel)
- Mercredi 29/08 de 15h à 19h dans la salle Maryse-Bastié du quartier Gagarine
- Dimanche 9/09 de 10h à 17h dans le square de l'ancien Château (Forum de rentrée / Stand « Participation citoyenne »)
- Mercredi 12/09 de 15h à 19h dans la salle Maryse-Bastié du quartier Gagarine
- Samedi 15/09 de 10h à 12h30 rue du Chemin-Vert (marché des Trois Communes)
- Mercredi 26/09 de 17h à 19h dans la salle Maryse-Bastié du quartier Gagarine

Contact Presse :

Cyril Anthéaume

01 49 15 55 49 / 06 14 18 59 15

cantheaume@ville-romainville.fr

www.ville-romainville.fr